COMPTE-RENDU DE L'ATELIER NATIONAL SUR LA

MISE EN PLACE DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE D'AIDE ET ACTION SENEGAL
ET LE CHOIX DES GOUVERNANTS POTENTIELS

30 AVRIL 2010, au Centre National de Ressources éducationnelles de Dakar (CNRE)

Le vendredi 30 avril 2010, dans les locaux du Centre national de Ressources éducationnelles (CNRE), Aide Et Action Sénégal a organisé son atelier national d'échange sur la VAI et la validation/élection des potentiels gouvernants.

Y ont pris part, des représentants de coalitions et réseaux de la société civile, d'institutions étatiques, de l'Unicef, d'organisations communautaires de femmes et jeunes qui sont compagnons de Aide et Action depuis plus d'une décennie (voir liste participants).

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

Ont pris la parole :

- **Madame Gassama, Directrice du CNRE**, pour souhaiter la bienvenue à AEAI et ses partenaires, les remercier d'avoir choisi sa structure pour abriter cette importante rencontre ; puisque le Centre a une mission d'accompagnement aux initiatives éducatives, elle a aussi proposé la formalisation d'un partenariat avec AEAI

- **M. Pape Kane Diallo, Coordinateur des Opérations de la Direction régionale Afrique de l'Ouest**, au nom de M. Koffi Adjimon, Directeur régional en mission, pour remercier les partenaires et les assurer de l'accompagnement de l'équipe des salariés. Il a en outre insisté sur l'importance de la rencontre dans le processus de mise en place de la VAI en Afrique de l'Ouest. Il a ensuite invité les participants à veiller à la participation effective des potentiels gouvernants du Sénégal aux deux rencontres importantes en vue : le Forum de Lomé et l'Assemblée Générale Constitutive.

- **M. Hamidou Soukouna, Coordinateur du Bureau national Sénégal**, qui a remercié les partenaires présents avant de préciser les enjeux de la rencontre et les attentes, en lien avec le contexte interne et externe et les choix d'AEAI : évolution, adaptation, internationalisation, gouvernance associative

Après ces allocutions qui ont été suivies de la présentation des participants, Mme Tiké Ndiaye BA, Responsable Communication et parrainage a, au nom du Comité de Pilotage stratégique pays, proposé les termes de référence de l'atelier qui ont été adoptés.
Enfin, l'assemblée a adopté la proposition d'un Bureau de séance souverain pour l'organisation et la conduite des travaux, composé comme suit :

Bureau de séance		
Prénom et Nom	**Structure**	**Qualité**
Monsieur Birane TINE	Direction de l'Enseignement élémentaire	Modérateur
Mme Adama Mbengue TENDENG	Forum des Educatrices ouest africaines	Assistante
Monsieur Dominique PREIRA	Coalition régionale pour l'Education Pour Tous/région de Kolda	Rapporteur

Au terme de la séance d'ouverture, place a été faite aux communications :

II. PREMIERE (1ERE) COMMUNICATION : BILAN DES ETATS GENERAUX (2004-2008) PAR KADER NDIAYE DE LA DIRECTION REGIONALE AEAI AFRIQUE DE L'OUEST, CHARGE DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS DU SENEGAL.

Successivement, Kader a rappelé :

- Ce que sont les Etats Généraux (ETG) : un processus de débat international permettant de définir les grandes orientations du projet associatif impliquant tous les acteurs d'AEA

- Les deux objectifs majeurs du bilan :
  - Evaluer *:* « faire le bilan » des changements depuis les 2èmes Etg en fonction des orientations qui avaient été prises
  - Impulser *:* lancer des pistes de réflexion qui dynamiseront et faciliteront la mise en place des 3èmes Etg

- Les résultats du bilan publiés à travers le livre blanc lequel résume et clôt le processus des 2èmes Etg, autour des 4 questions que sont :
  1) Qu'est-ce qui a changé ?
     La mutation du contexte dans lequel AEA agit.
  2) Avons-nous changé ?
     L'évolution d'AEA
  3) Qu'avons-nous changé ?
     L'impact d'AEA.
  4) Quelle expertise pour quels changements ?
     L'expertise d'AEA

- La conclusion qui est : « Ne pas subir le changement, mais l'initier »

Les débats qui ont suivi l'exposé sur le bilan ont porté sur :

- Des témoignages à l'endroit d'AEA pour saluer sa démarche pertinente basée sur l'appui/conseil et l'accompagnement technique et financier en termes de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation

- L'esprit d'équipe au sein d'AEA et, grâce à l'ingéniosité des agents, les nombreuses réalisations en dépit de la modicité des moyens matériels et financiers

- Les questions relatives à l'évolution du management interne qui est traitée dans le Livre bilan ont été abordées par un participant en terme de risque d'instabilité préjudiciable à la vie de l'association : n'y a –t-il pas des risques à changer tout le temps ?

- Le caractère apparemment lourd du nombre de thématiques. La proposition a été faite de tenter un regroupement des thématiques. ?

- La conclusion du document poserait problème en ce qu'elle appelle à « initier le changement », ce qui n'est pas de la responsabilité d'AEAI qui se positionne comme accompagnateur de dynamiques innovantes.

- L'intérêt que représentent le renforcement de la démarche participative et l'option du déploiement géographique pour résoudre des problèmes éducatifs

- La nécessité de capitaliser la longue expérience d'AEA au profit des autres organisations de la société civile

<u>En réponse à ces réactions, l'équipe AEA a dit</u> :

- Sa volonté de nouer des partenariats dynamiques avec les autres organisations présentes dans les zones d'interventions, dans le cadre de l'expansion géographique qui s'opèrera selon le mode projet.

- Que le processus de la vie associative accompagnera cette option, dans un esprit d'ouverture.

- Reconnaître, sur les thématiques, la complexité des phénomènes éducatifs qui fait qu'AEA se fonde sur un souci de clarification et de gestion pointue des indicateurs de suivi/ évaluation des missions de l'Association. La réflexion continue et les prochains Etg permettront de faire des choix pour plus d'efficacité et de pertinence

- AEA veut anticiper sur les changements et non les subir ; « la culture du doute » ne veut pas remettre en cause fondamentalement l'Association mais vise un éveil à la maîtrise de la prospective, dans l'humilité et prenant en charge les effets induits du partenariat en termes de perception des leviers à activer pour un changement durable.

- Avoir fait des efforts en matière de capitalisation, ce que confirme la production de divers ouvrages.

- Que l'internalisation d'AEA doit se faire selon deux leviers essentiels :
  - La mission sociale, qu'il ne faut plus comprendre dans le sens « Nord/Sud » mais dans une vision mondiale, en fonction des problèmes éducatifs qui s'y posent et qui sont transversaux
  - La mobilisation et la mutualisation des ressources à travers toutes les zones

Après la pause-café, l'atelier a enregistré 3 communications :

III. DEUXIEME (2EME) COMMUNICATION, PRESENTEE PAR M. CHARLEMAGNE BIO, RESPONSABLE VIE ASSOCIATIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST, SUR LE « CONCEPT DE VIE ASSOCIATIVE INTERNATIONALE » A AEA :

- Des hommes et des femmes, des réseaux d'acteurs engagés pour la cause de l'éducation, mobilisés autour de AEA et appelés à contribuer à la prise de décisions auprès d'autres acteurs dans les instances de gouvernance.

- Les étapes du processus :
  - L'identification et la mobilisation des acteurs
  - La création et la structuration des instances
  - Le développement et l'animation de la VAI
  - L'élargissement et l'extension

- La VAI sera différente d'une région à l'autre et s'appuie sur les principes que sont:
  - Le partage de décisions
  - L'autonomie des régions
  - La responsabilité partagée du développement global d'AEAI
  - La mutualisation des ressources

IV. TROISIEME (3EME) COMMUNICATION, PRESENTEE PAR KADER NDIAYE SUR LES « ENJEUX DE LA VIE ASSOCIATIVE INTERNATIONALE »

- Rappel du concept
- Les relations avec l'institutionnel
- Les principes, modalités et dispositions pour la mise en place des structures

- Les liens entre la gouvernance et l'équipe des salariés
- Le développement du mouvement citoyen en faveur de l'éducation
- Les représentations
- Le renforcement de l'expertise et de l'influence d'AEA
- La collecte en régions
- Le cadre juridique et les « stipulations obligatoires »
- Les types de représentation : géographique et thématique
- La construction de la représentativité dans le temps
- Les conséquences de la mise en place de la gouvernance en régions
- Le rappel du processus du bilan Etg 2 qui avait abouti à l'identification de deux personnalités sénégalaises comme potentiels gouvernants et que l'atelier devait examiner, pour validation ou remplacement.
- Le souci d'AEAI de voir les partenaires choisir librement, démocratiquement et en toute responsabilité les potentiels gouvernants

V. QUATRIEME (4EME) COMMUNICATION, PAR CHARLEMAGNE, SUR LE « CAHIER DE CHARGES DES GOUVERNANTS

- Types de gouvernants et cahiers de charges associés :
-
  - Des gouvernants territoriaux : pour le renforcement de l'image, de la notoriété et du positionnement stratégique et politique d'AEA
  - Des gouvernants techniques (représentants thématiques) : qui peuvent faire valoir une forte connaissance dans le domaine de l'éducation aux fins de renforcement des capacités et d'aide à la diffusion des expériences capitalisées par AEA

Les trois exposés sur la Vie associative Internationale ont donné lieu à des interventions portant essentiellement sur les points ci-après :

- Des témoignages sur le long compagnonnage entre plusieurs acteurs et AEA, une association dont la valeur se mesure à travers la somme des mutations alternatives apportées au système éducatif sénégalais; cependant, son retrait de certaines zones (Vélingara, au sud du pays) a créé une certaine frustration auprès de certains partenaires.

- L'intérêt de la VAI en tant qu'option pour la mobilisation de ressources et l'émergence d'une coalition internationale en faveur de l'éducation.

- La pertinence du choix particulier fait sur M. Babacar DIOP dit Buuba, comme potentiel gouvernant : une personnalité éminente de la société civile, connue et reconnue pour son intérêt, sa connaissance et son engagement pour les questions éducatives.

- Le souhait de revenir sur la présentation des deux personnes proposées : M. Babacar DIOP et Mme Woré Gana SECK, pour permettre à tous les participants à l'atelier de mieux les connaître et de vérifier s'il y a congruence entre leur profil et les critères retenus

- La nécessité :

- de prendre suffisamment en compte les critères d'engagement politique, de tempérament, de talent de médiateur et de négociateur

- de faire attention à la formation du binôme de gouvernants

- l'intérêt à voir et chercher aussi dans le camp des syndicats (culture de lutte et expertise dans le domaine de l'éducation) : plus précisément pour le choix d'une syndicaliste, en référence à l'expérience d'ANCEFA

- Une clarification suffisante du mécanisme fonctionnel entre la VAI et les salariés d'AEA
- L'importance des leçons à tirer des tares de la gouvernance associative actuelle dans le pays
- Les articulations entre la gouvernance AEAI et les structures faîtières existantes?

En réponse à ces réactions des participants, l'équipe d'AEAI a fait remarquer :

- Que la gouvernance associative a suivi tout un processus participatif (concertations et consultations) dans AEA et dont l'aboutissement a conduit au primat d'un choix du mouvement citoyen, objet de cet atelier qui doit procéder à la validation ou l'invalidation des propositions faites.

- AEA ne s'est pas retirée de Vélingara où il développe un projet d'éducation des filles et envisage même d'initier un projet autour de la santé reproductive (dans la localité de Diaobé, ville commerçante frontalière).

- Un état des lieux de la gouvernance associative avait effectivement été dressé : un benchmarking combiné aux résultats d'une étude faite sur les dynamiques de la société civile en Afrique de l'Ouest.

- AEA veille particulièrement aux principes de transparence et de participation et accorde une importance majeure au choix de gouvernants aptes à remplir le cahier de charges.

VI. DU CHOIX DES DEUX GOUVERNANTS

Au terme des différentes communications, des débats et larges échanges qui les ont suivis, les participants se sont attelés à l'exercice du choix des gouvernants, à savoir examiner les premières propositions, les apprécier en toute objectivité pour, soit les valider, soit les amender, soit les rejeter ; et dans ce dernier cas, procéder à de nouveaux choix.

A ce stade, l'équipe AEA a été invitée à quitter la salle et, durant près de 40 mn, les partenaires, seuls, se sont concertés.

Ensuite, les membres de l'équipe AEAI ont été réinvités dans la salle et le modérateur, après avoir fait part des larges échanges entre les partenaires, a communiqué le choix consensuel qui a été réalisé, à savoir : la **confirmation** de **M. Babacar DIOP dit Buuba** et de **Mme Woré Gana SECK** comme **potentiels gouvernants validés par les partenaires pour le compte du Sénégal.**

Aussi, le modérateur a transmis une recommandation forte des partenaires qui est à la fois leur meilleure implication dans le processus VAI et la nécessité pour les participants d'avoir un droit de regard sur les activités des gouvernants ainsi retenus, d'évaluer les nominés à mi-parcours de leur mandat, en vertu du droit de regard.
Ces choix faits, AEAI a précisé :

- Que le fonctionnement de l'instance gouvernante dépend strictement des participants qui auront le loisir, de poser les bases de leur fonctionnement en lien avec les textes de l'association à l'international et de ceux Afrique en cours d'élaboration.

- Qu'il est indispensable que les conclusions des travaux soient restituées aux deux gouvernants choisis après la tenue des rencontres internationales inscrites sur le processus de la VAI, un agenda qui a été partagé avec les participants.

Il convient de signaler que les deux potentiels gouvernants choisis étaient absents de la rencontre, en raison du chevauchement de dates et d'engagements pris avant la programmation de l'atelier :

- M. DIOP, en mission au Mexique pour le compte du Forum social mondial /FSM (il est le facilitateur du Comité de pilotage du FSM 2011 prévu à Dakar en début février)

- Mme SECK, en session du Conseil économique social du Sénégal dont elle est la présidente de la commission développement durable.

Toutefois, chacun d'entre eux avait envoyé un représentant porteur d'un message de remerciement et d'engagement qui a été présenté en plénière.

En conclusion, l'équipe AEAI a insisté sur l'importance des échéances prochaines, à savoir : l'atelier VAI à Lomé les 07 et 08 mai et l'Assemblée générale constitutive à Ouagadougou, du 1er au 05 juin ; des rencontres auxquelles la participation des gouvernants est nécessaire.

En attendant qu'une feuille de route et des modalités de travail soient mises en place, il a été demandé au Bureau de séance de l'atelier de continuer à suivre et animer le processus d'échanges et de partage.

La séance a pris fin par le mot de remerciement du Coordinateur du Bureau national Sénégal à l'endroit des participants.

Le rapporteur

Dominique PREIRA